

## Regularisation de situation

Par AMED, le 22/01/2011 à 13:30

Bonjour,

j ai 33 ans et je suis en france depuis 2003 sans papiers et j avais 3 freres qui ont la nationalité française depuis une vingtaine d année a paris et je voudrais savoir si je peux regler ma situation a partir de regroupement familiale . MERCI

Par maniongui, le 22/01/2011 à 20:34

Vous avez quelle nationalité?

Par AMED, le 23/01/2011 à 22:58

bonjour merci beaucoup de votre reponse je suis de nationalité tunisienne je vous remercie

Par mimi493, le 24/01/2011 à 05:43

le regroupement familial n'est que pour le conjoint ou les enfants mineurs. Avez-vous encore vos parents en Tunisie ? Par AMED, le 24/01/2011 à 09:14
merci pour votre reponse et bonne journee